



Convention sur la
diversité biologique



Réf. : SCBD/OES/AD/70940

4 Mars 2010

NOTIFICATION¹

Rapport sur les célébrations mondiales de l'Année internationale de la diversité biologique : Février 2010

Madame/Monsieur,

Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique est heureux de partager les points forts des célébrations mondiales de l'Année internationale de la diversité biologique pour le mois de Février 2010. Le rapport est disponible sur le site de la CDB au : <http://www.cbd.int/iyb/doc/prints/iyb-report-2010-02-en.pdf>.

Le Secrétariat rappelle gentiment aux Parties qui n'ont toujours pas soumis leur plan de célébration de l'AIDB de bien vouloir garder le Secrétariat au courant, notamment à propos d'autres activités remarquables réalisées par des organisations non-gouvernementales (ONG) et/ou par d'autres organisations afin d'inclure celles-ci dans le rapport mensuel mondial de l'AIDB et sur la page web des célébrations de l'AIDB, ainsi que dans le rapport final de l'AIDB qui sera considéré à la soixante-sixième session de l'assemblée générale des Nations Unies à New York.

Je vous pris d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Aux points focaux nationaux de la CDB
Organisations et partenaires pertinents



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5